

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2019–2020

MASTER MENTION HISTOIRE,
CIVILISATIONS, PATRIMOINE (HCP)

PARCOURS SCIENCES POUR L'HISTOIRE DE L'ART (SHA)

Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Responsable : Thomas Flum

Table des matières

| | |
|-------------------------------|----|
| Contacts..... | 2 |
| Présentation..... | 3 |
| Dates à retenir | 4 |
| Organisation des études | 5 |
| Schéma des études | 6 |
| Descriptif des cours..... | 8 |
| Master 1 semestre 7..... | 8 |
| Master 1 semestre 8..... | 12 |
| Master 2 semestre 9..... | 16 |
| Master 2 semestre 10 | 18 |
| Convention de stage..... | 19 |
| Le plagiat | 20 |

CONTACTS

Thomas Flum, responsable du parcours SHA (M1 et M2) : thomas.flum@univ-fcomte.fr

Pour toute question administrative, s'adresser au service de la scolarité :
cecile.adami@univ-fcomte.fr

Outre le site de l'université (onglet formation), on conseille vivement de se rendre sur le site : histoire-art-archeologie-besancon.fr où sont postées régulièrement des informations sur l'activité du département, ses actualités et ses formations.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Catherine Chédeau, MCF, histoire de l'art des temps modernes :
catherine.chedeau_arabeyre@univ-fcomte.fr

Thomas Flum, professeur d'histoire de l'art médiéval :
thomas.flum@univ-fcomte.fr

Jean-Loup Korzilius, MCF, histoire de l'art contemporain :
jean-loup.korzilius@univ-fcomte.fr

Sophie Montel, MCF, histoire de l'art antique (monde grec):
sophie.montel@univ-fcomte.fr

INTERVENANTS

Frédérique Baehr : frederique.baehr@univ-fcomte.fr

Marie Bonjour : marie.bonjour@univ-fcomte.fr

Milena Buguet : milena.buguet@besancon.fr

Aurélié Cousin : aurelie.cousin@citadelle.besancon.fr

Sabrina Dalibard : sabrina.dalibard@bourgognefranchecomte.fr

Virginie Lemarchand : virginie.lemarchand@frac-franche-comte.fr

Florian Litot : florian.litot@univ-fcomte.fr

Agathe Mesny : agathe.mesny@univ-fcomte.fr

Marielle Ponchon : marielle.ponchon@besancon.fr

Damien Roy : damien.roy@univ-fcomte.fr

PRÉSENTATION

Le parcours SHA (Sciences pour l'histoire de l'art) du master Histoire, Civilisations, Patrimoine (HCP) rassemble les historiens de l'art spécialistes des aires chronologiques allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Ce parcours permet aux étudiants d'acquérir les savoirs fondamentaux, les compétences nécessaires ainsi que la maîtrise des outils indispensables pour exercer les métiers liés à la recherche en Histoire de l'Art ainsi que les professions liées à la culture, au patrimoine, au marché de l'art et à l'édition.

Dans la maquette, des passerelles ont été mises en place avec le parcours Archéologie du bâti (ArBa) du master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ASA) pour permettre – si l'étudiant(e) le souhaite – une spécialisation vers la recherche architecturale. Cette collaboration donne un profil unique au master d'histoire de l'art à Besançon, tout en répondant mieux aux besoins professionnels de la gestion du patrimoine.

La formation offre un cursus personnalisé avec le choix entre une spécificité « recherche » et une spécificité « professionnelle » (réalisation de stages longs au cours de la scolarité). Elle accorde une place importante au développement des aptitudes à mener à bien un projet de manière autonome avec un esprit de synthèse rigoureux, à la rédaction d'un texte long (mémoire de recherche ou de stage de 100 à 300 pages) et à défendre à l'oral le résultat du travail effectué. La formation intègre aussi des mises en situation professionnelles grâce à des stages individuels. Elle offre des enseignements de spécialités en liaison étroite avec les équipes de recherche (Centre Lucien Febvre-EA 2273, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité-EA 4011) familiarisant l'étudiant avec « le métier de chercheur », ses méthodologies et son renouvellement. Ces enseignements permettent ainsi une bonne insertion de l'étudiant dans les programmes des laboratoires.

Les étudiants ont aussi la possibilité d'approfondir leurs recherches et/ou élargir leurs horizons scientifique et personnel en passant un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre du programme d'échanges Erasmus (contact Jean-Loup Korzilius).

D'une manière globale, cette formation a pour finalité de permettre l'insertion professionnelle des étudiants, à court, à moyen et à long terme (à la suite d'une poursuite d'études conforme à l'objectif professionnel qu'ils ont défini), dans les domaines suivants :

- la recherche en histoire et en histoire de l'art par la préparation d'une thèse de doctorat.
- les métiers de l'art (ou du marché de l'art), du patrimoine, de la culture et de la médiation culturelle, ainsi que de la conservation de musées, de fonds d'archives et de bibliothèques.
- l'enseignement (concours du Capes et de l'Agrégation d'histoire, de documentation, d'arts plastiques ou d'autres disciplines en relation avec les lettres et les sciences humaines).
- les métiers du livre, de l'édition et de l'information.

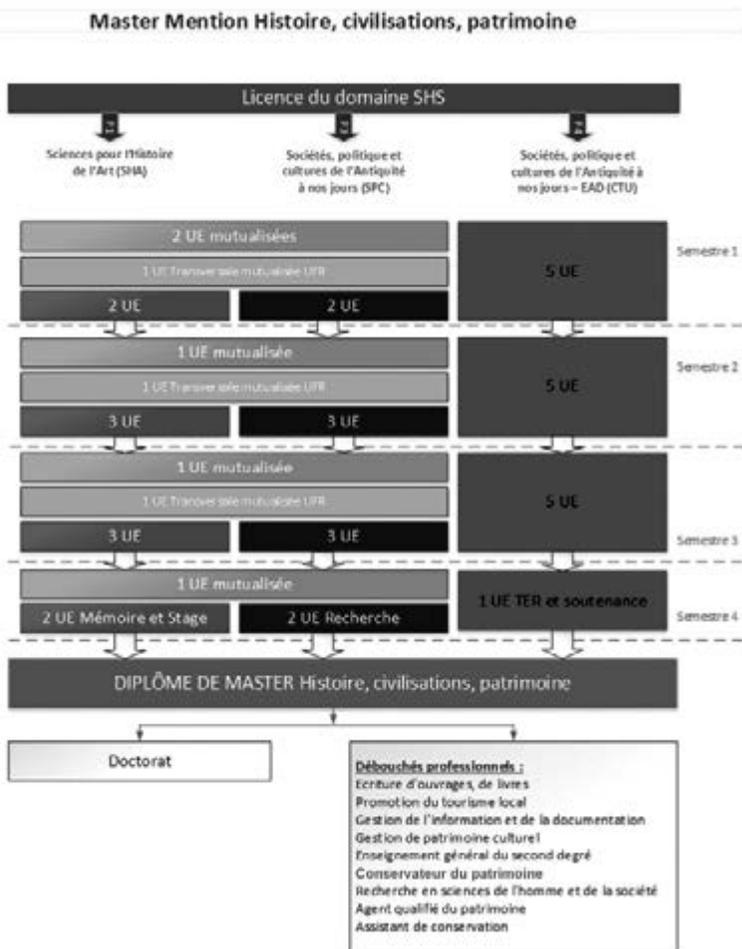
DATES À RETENIR

- 13 septembre 2019 : Journée de rentrée du Centre Lucien Febvre (programme à venir).
- 21 septembre 2019 de 10h à 17h : Journées européennes du Patrimoine : accueil du public dans la *domus* de la faculté des Lettres par les étudiants en Licence et Master (organisation : association Sucellus).
- 27 septembre 2019 : sortie à Brou pour les étudiants en M1 et M2.
- Les étudiants sont invités à suivre les séminaires proposés par les équipes d'accueil citées ci-dessus (séminaire ISTA le vendredi, programme à venir).

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le parcours SHA s'organise sur deux années divisées chacune en deux semestres. Chaque semestre comporte 30 crédits ECTS. Il est divisé en 5 UE (unité d'enseignement) et à l'intérieur de chaque UE en EC (éléments constitutifs) pour les trois premiers semestres. Certains de ces EC sont obligatoires, d'autres sont au choix, principalement dans l'UE 5 dite « transversal ».

En M1, 6 crédits sont réservés au mémoire ou au rapport de stage. En M2, 24 crédits sont réservés au mémoire ou au rapport de stage qui est l'élément principal du quatrième semestre de M2. Une langue est obligatoire : 3 crédits ECTS pour chaque semestre du M1 et au premier semestre du M2.



Il est prévu un stage obligatoire d'une durée minimale de 15 jours au premier semestre du M2. Des cours sont communs avec le parcours SPC (Histoire) en M1 et M2. Des passerelles ont été mises en place avec le parcours ArBa (Archéologie du bâti) du master ASA (Archéologie, Sciences pour l'Archéologie).

SCHÉMA DES ÉTUDES

| MASTER 1 SEMESTRE 7 | | | ECTS | |
|----------------------------|---------|---|------|-----|
| UE 1 | VHH7U1A | Méthodologie de la recherche en histoire de l'art. Responsable : Thomas Flum | 6 | OBL |
| EC11 | VHH711A | Le mémoire ou le rapport de stage | 3 | OBL |
| EC12 | VHH712A | La recherche documentaire en histoire de l'art | 3 | OBL |
| UE 2 | VHH7U2A | Les outils de l'historien d'art. Responsable : Sophie Montel | 6 | OAC |
| EC21 | VHH721A | De la collecte des œuvres au corpus raisonné | 3 | AC |
| EC22 | VHH722A | Infographie | 3 | AC |
| EC41 | VHA7E41 | Bases de données, DAO, photogrammétrie. Voir master ASA | 3 | AC |
| UE 3 | VHH7U3 | Séminaire de recherche 1. Responsable : Edmond Dziembowski | 6 | OBL |
| UE 4 | VHH7U4 | Séminaire professionnel. Responsable : Catherine Chédeau | 6 | OBL |
| UE 5 | VHH7U5 | Transversal 7 | 6 | OAC |
| | | Langue au choix | 3 | AC |
| EC52a | VHA752M | Préprofessionnalisation : Médiation et Culture scientifique. Responsable Sophie Montel | 3 | OBL |
| MASTER 1 SEMESTRE 8 | | | | |
| UE 1 | VHH8U1A | Une discipline et ses enjeux : l'histoire de l'art. Responsable : Jean-Loup Korzilius | 6 | OBL |
| EC11 | VHH811A | Les discours sur l'art et l'histoire de l'art | 3 | OBL |
| EC12 | VHH812A | Les regards sur l'œuvre | 3 | OBL |
| UE 2 | VHH8U2A | Des sources aux œuvres. Responsable : Catherine Chédeau | 6 | OBL |
| EC21 | VHH821A | Sources textuelles et littéraires | 3 | OBL |
| EC22 | VHH822A | Sources visuelles et orales | 3 | OBL |
| UE 3 | VHH8U3 | Séminaire de recherche 2. Responsable : Edmond Dziembowski | 6 | OBL |
| UE 4a | VHH8U4A | Atelier de projet de recherche. Responsable : Thomas Flum | 6 | AC |
| EC41a | VHH841A | Rapport d'étape à mi-parcours | 3 | OBL |
| EC42a | VHH842A | Soutenance du mémoire de recherche | 3 | OBL |
| UE 4b | VHH8U4S | Stage et rapport de stage. Responsable : Thomas Flum | 6 | AC |
| EC41a | VHH841S | Stage | 3 | OBL |
| EC42a | VHH842S | Soutenance du rapport de stage | 3 | OBL |
| UE 5 | VHH8U5 | Transversal 8 | 6 | OAC |

| | | | | |
|-----------------------------|---------|---|----|-----|
| | | Langue au choix | 3 | AC |
| EC52 | VHH852H | Droit appliqué aux sciences humaines | 3 | AC |
| EC32 | VHA8E32 | Archéologie du bâti. Voir master ASA, parcours ArBa | 3 | AC |
| MASTER 2 SEMESTRE 9 | | | | |
| UE 1 | VHH9U1A | Approches thématiques en histoire de l'art de l'Antiquité à l'époque contemporaine Responsable : Jean-Loup Korzilius | 6 | OAC |
| EC11 | VHH911A | Places et rôles des images en Grèce ancienne | 3 | AC |
| EC12 | VHH912A | Normes et déviances dans l'art contemporain | 3 | AC |
| EC22 | VHA922B | Relevé, photogrammétrie et méthodes d'enregistrement. Voir master ASA, parcours ArBa | 3 | AC |
| UE 2 | VHH9U2A | Approches transversales en histoire de l'art du Moyen Âge et de l'époque moderne. Responsable : Catherine Chédeau | 6 | OBL |
| EC21 | VHH921A | Enjeux et actualités de l'histoire de l'art du Moyen Âge | 3 | OBL |
| EC22 | VHH922A | Transmission et circulation des savoirs, idées et œuvres dans l'Europe moderne | 3 | OBL |
| UE 3 | VHH9U3 | Séminaire de recherche 1. Responsable : Edmond Dziembowski | 6 | OBL |
| UE 4 | VHH9U4S | Stage. Responsable Sophie Montel | 6 | OBL |
| UE 5 | VHH9U5 | Transversal 9 | 6 | OAC |
| | | Langue au choix | 3 | AC |
| EC52 | VHH952 | Entretiens professionnels et communication de la recherche | 3 | OBL |
| MASTER 2 SEMESTRE 10 | | | | |
| UE 1 | VHHOU1A | Préparation du mémoire de recherche ou du rapport de stage. Responsable : Thomas Flum | 6 | OAC |
| EC11 | VHHO11A | Préparation du mémoire de recherche | 6 | AC |
| EC12 | VHHO12A | Préparation du rapport de stage | 6 | AC |
| UE 2 | VHHO2A | Soutenance du mémoire de recherche ou du rapport de stage. Responsable : Thomas Flum | 18 | OAC |
| EC21 | VHHO21A | Soutenance du mémoire de recherche | 18 | AC |
| EC22 | VHHO22A | Soutenance du rapport de stage | 18 | AC |
| UE 3 | VHHO3 | Séminaire de recherche 2. Responsable : E. Dziembowski | 6 | OBL |

OBL : obligatoire. OAC : obligatoire au choix. AC : au choix

Les emplois du temps (EDT) sont accessibles sur l'application ADE depuis l'ENT (espace numérique de travail) et à partir de ce lien :

<http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/emplois-du-temps-5976.html>

DESCRIPTIF DES COURS

Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) en vigueur au sein de l'UFR sont expliquées sur la page d'accueil de l'UFR. Les modalités précises de chaque UE/EC seront communiquées en septembre/octobre après leur validation par l'université.

MASTER 1 SEMESTRE 7

UE 1 VHH7U1A - Méthodologie de la recherche en histoire de l'art. 6 ECTS (24 CM + 24 TD). Responsable : Thomas Flum

Cette UE vise à donner aux étudiants les principes méthodologiques et la connaissance approfondie des différents outils nécessaires à la recherche en histoire de l'art. Elle se décompose en 2 EC de 3 ECTS chacun.

EC11 VHH711A - Le mémoire ou le rapport de stage. 3 ECTS (12 CM + 12 TD)
Intervenants : Thomas Flum et Jean-Loup Korzilius

Il s'agit pour les étudiants de maîtriser la présentation des références documentaires de première et de deuxième main ainsi que les règles de présentation d'un travail scientifique en SHS et de savoir organiser un projet de recherche.

EC12 VHH712A - La recherche documentaire en histoire de l'art. 3 ECTS (12 CM + 12 TD). Intervenants : Catherine Chédeau, Thomas Flum, Sophie Montel, Agathe Mesny
Les cours et les TD consistent en une présentation et une analyse des différents outils de recherche documentaire dans le domaine de l'histoire de l'art et des SHS : archivistique et gestion des bibliographies spécialisées française et étrangère. Les étudiants s'initient également aux techniques de la recherche bibliographique en ligne ainsi qu'aux règles de présentation d'une bibliographie construite et rédigée selon les normes scientifiques en vigueur. Des visites et des exercices d'application sont prévus à la bibliothèque universitaire (utilisation du logiciel Zotero), à la bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon, aux archives départementales du Doubs, aux archives municipales de Besançon ainsi qu'à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

UE 2 VHH7U2A - Outils de l'historien d'art.

6 ECTS (24 CM + 24 TD). Responsable : Sophie Montel

Cette UE vise à apporter aux étudiants une connaissance pratique des différents outils de collecte et de traitement des objets de l'histoire de l'art nécessaires aux métiers de la recherche en histoire de l'art et à ceux du patrimoine. Il s'agit d'apprendre à maîtriser

les outils statistiques et les outils numériques propres aux objets de l'histoire de l'art ainsi que les règles scientifiques de mise en œuvre (ex.: fiches d'inventaire). L'UE se décompose de 2 EC de 3 ECTS chacun à choisir parmi les 3 proposés.

Au choix 2 EC/3 :

EC21 VHH721A - **De la collecte des œuvres au corpus raisonné.** 3 ECTS (12 CM + 12 TD). Intervenants : Sabrina Dalibard, Sophie Montel

Les cours et les TD sont centrés sur l'explication des principes d'inventaire, de récolement et de catalogage des œuvres suivant les règles méthodologiques de la recherche (bibliothèques, musées, Inventaire) en s'appuyant sur des cas précis et avec la participation de professionnels du milieu du patrimoine : mise en valeur des collections et monuments régionaux.

EC22 VHH722A - **Infographie.** 3 ECTS (12 CM + 12 TD). Intervenants : Frédérique Baehr, Marie Bonjour, Damien Roy, Florian Litot

Les cours et les TD visent à initier les étudiants aux techniques de l'infographie sur des logiciels professionnels spécialisés. Les étudiants maîtrisent ainsi le travail des illustrations (acquisition, recadrage, enregistrement, mise en page) et la création de documents numériques.

EC41 VHA7E41 - **Bases de données, DAO, Photogrammétrie.** (voir master ASA)

Il s'agit d'une initiation aux méthodes et outils informatiques nécessaires à la réalisation de bases de données, de dessins assistés par ordinateur ainsi qu'à la photogrammétrie.

UE 3 VHH7U3 - Séminaire de recherche (commun avec le parcours SPC). 6 ECTS (12 CM + 12 TD). Responsable: Edmond Dziembowski

Le séminaire de recherche est composé de douze séances au cours desquelles des historiens, des historiens de l'art, des chercheurs et des doctorants, français et étrangers, viennent présenter leurs travaux les plus récents ou leurs projets en cours. Les étudiants ont ainsi connaissance des dernières avancées de la recherche en histoire et en histoire de l'art. Cela leur permet de replacer leurs propres recherches dans le cadre des travaux historiques en cours ou récemment achevés.

11/09 (semaine 37) : Bassir Amiri (Université de Bourgogne Franche-Comté / ISTA) *Les dieux qui triomphent dans l'amphithéâtre.*

18/09 (38) : Laure Fagnart (Université de Liège) *Léonard de Vinci et la France.*

25/09 (39) : Cécile Vast (Musée de la Résistance et de la Déportation) *Penser l'événement 1940-1945*.

2/10 (40) : Rainer Riemenschneider (Université Montpellier 3) *Être Allemand après Auschwitz*.

9/10 (41) : Mathieu Ribolet (Université Paris 1) *Construire et décorer dans la Gaule des iie-iiie siècles : enquête à partir des collections lapidaires de la «Bourgogne antique»*.

16/10 (42) : Juliette Bessette (Université Paris Sorbonne) *John McHale (1922-1978), une idée du futur*.

23/10 (43) : Leïla Tnaïnchi (Université de Bourgogne-Franche Comté / Centre Lucien Febvre) *Benjamin Franklin et l'espace public français (1776-1790)*.

6/11 (45) : Axelle Janiak (Université Paris 1) *Le jubé médiéval de la cathédrale Notre-Dame de Paris*.

13/11 (46) : Claude Gauvard (Université Paris 1) *Condamner à mort au Moyen Âge. Pratiques de la peine capitale en France (XIII^e-XV^e siècles)*.

20/11 (47) : Benoît Grévin (CNRS, EHESS) *Les écritures du pouvoir en contexte européen : le temps de l'ars dictaminis (XII^e-XIV^e siècles)*.

27/11 (48) : Jean-Paul Barrière (Université de Bourgogne-Franche Comté / Centre Lucien Febvre) *Les professions juridiques et médicales en Europe occidentale (fin xviii^e-xxe siècle) : territoires, fonctions, statuts*.

4/12 (49) : Philippe Sénéchal (Université de Picardie) *Matériaux « pauvres », production riche : pour un autre regard sur la sculpture européenne (XV^e-XVIII^e siècles)*

UE 4 VHH7U4 - Séminaire professionnel : Les professions de l'Histoire et de l'Art (commun avec le parcours SPC). 6 ECTS (12 CM + 12 TD)

Responsable : Catherine Chédeau

Le séminaire est composé de douze séances au cours desquelles des professionnels exerçant des métiers figurant parmi les débouchés privilégiés de la formation viennent présenter leur expérience personnelle et donner aux étudiants des informations sur les modalités de recrutement dans leur domaine et sur les modalités d'exercice de leur activité professionnelle.

- Séance 1 : 10 septembre (semaine 37)

Hugues Daussy, UFC, *Les métiers de la recherche (Université, CNRS...)*.

- Séance 2 : 17 septembre (semaine 38) Henry Ferreira-Lopes,

bibliothèque municipale, Besançon, *Les métiers des bibliothèques*.

- Séance 3 : 24 septembre (semaine 39) Paul Delsalle, UFC, *Les métiers des archives*.

- Séance 4 : 1er octobre (semaine 40) Nicolas Bousquet, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, *La médiation culturelle et les musées*.

- Séance 5 : 8 octobre (semaine 41) : Sabrina Dalibard, service inventaire et patrimoine, région Bourgogne-Franche-Comté, *Formations et missions de l'Inventaire et du patrimoine*.

- Séance 6 : 15 octobre (semaine 42) Marie-Hélène Atallah, ville d'art et d'histoire, *Besançon, L'animation du patrimoine dans une ville d'art et d'histoire*.

- Séance 7 : 22 octobre (semaine 43)
Jean-Paul Barrière, UFC, *Les métiers de l'édition*.

- Séance 8 : 5 novembre (semaine 45)
Charlotte Leblanc, DRAC, *les missions du ministère de la Culture en région : le cas de la protection des Monuments historiques*.

- Séance 9 : 12 novembre (semaine 46)
Vincent Briand, musée de la Résistance, Citadelle, Besançon, *Rénover une exposition permanente, l'exemple de la collection d'art concentrationnaire du Musée de la résistance et de la déportation de Besançon*.

- Séance 10 : 19 novembre (semaine 47)
Paul Dietschy, UFC, *Les métiers du journalisme*.

- Séance 11 : 26 novembre (semaine 48)
Jean-Paul Renoud-Grappin, commissaire-priseur, *Le métier de commissaire-priseur*.

- Séance 12 : 3 décembre (semaine 49)
Yohan Rimaud, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, *De Melchisédec au Petit Poucet : les missions d'un conservateur de musée des Beaux-Arts*.

UE 5 VHA7U5 - Transversal 7

Langue 3 ECTS

ET

EC 52a VHA752M - **Préprofessionnalisation : médiation et culture scientifique** (commun avec le parcours SPC et ASA). 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Responsable : Sophie Montel.

Intervenants : Miléna Buguet, Sophie Montel, Marielle Ponchon

Le cours s'appuie sur des expériences de médiation existant dans différentes structures culturelles régionales : notamment les musées des Beaux-arts et/ou d'Archéologie de la région Bourgogne - Franche-Comté, des sites archéologiques, les CCS-TI (Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle) ou encore le service Sciences, arts et culture de l'UFC (notamment sur la Fabrikà Science et le Gymnase - Espace culturel). L'objectif du cours est de maîtriser les techniques de la médiation afin de comprendre qu'il y a autant de médiations que de publics et d'objets et d'avoir une connaissance des principales ressources (ouvrages, articles, revues scientifiques et grand public, sites internet et blogs, lettre de l'OCIM, livrets de médiation édités par les musées et les centres de ressources, l'Inrap, etc.).

MASTER 1 SEMESTRE 8

UE 1 VHH8U1A - Une discipline et ses enjeux : l'histoire de l'art. 6 ECTS (24 CM + 24 TD). Responsable : Jean-Loup Korzilius

Les cours et les TD sont un approfondissement des connaissances des grands courants historiographiques et des grandes questions épistémologiques en histoire de l'art de l'Antiquité à nos jours. Les cours et TD permettent à l'étudiant de mieux situer son projet de recherche et professionnel dans ces courants et questions. L'UE se décompose en 2 EC de 3 ECTS chacun.

EC 11 VHH 811A - Les discours sur l'art et l'histoire de l'art. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).
Intervenants : Thomas Flum, Jean-Loup Korzilius

Les cours et les TD portent sur l'histoire de la discipline, les courants et les approches qui se sont développés au cours des XIXe et XXe siècles (histoire de l'art formaliste, histoire de l'art social, histoire de l'art féministe, méthode iconologique, analyse sémiologique, etc.). Il s'agit de faire comprendre et de maîtriser les différentes méthodes de l'histoire de l'art, de connaître les grandes articulations des discours sur l'art et de savoir discerner les problématiques propres aux époques et aux méthodes.

EC 12 VHH812A - Les regards sur l'œuvre. 3 ECTS (12 CM + 12 TD)

Intervenants : Catherine Chédeau, Sophie Montel, Aurélie Cousin

Les cours et les TD complètent l'EC précédent. On montre les champs d'investigation actuels de l'histoire de l'art et les voies de son renouvellement. On présente également les débats actuels sur l'art, l'histoire de l'art à l'ère du numérique et de la mondialisation (débats sociétaux sur le patrimoine, les musées, rôle des images dans la société, etc.). L'étudiant sait ainsi analyser et conceptualiser l'actualité des problématiques d'étude disciplinaires et connaît les problématiques sociétales qui se posent dans le rapport contemporain à l'œuvre d'art.

UE 2 VHH8U2A - Des sources aux œuvres. 6 ECTS (24 CM + 24 TD).

Responsable : Catherine Chédeau

Il s'agit d'identifier et de maîtriser les différents types de sources et matériaux dans les champs thématiques principaux de l'histoire de l'art. Cela permet à l'étudiant de savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste, d'en extraire des informations pertinentes et d'utiliser les concepts propres à l'histoire de l'art et aux sciences humaines pour interpréter les documents. L'UE se décompose en 2 EC de 3 ECTS chacun.

EC 21 VHH821A - Sources textuelles et littéraires. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Intervenants : Catherine Chédeau, Sophie Montel

Avec l'aide d'exemples précis on identifiera et on analysera différents types de sources

écrites (documents d'archives, sources épigraphiques, sources littéraires) dans les champs thématiques principaux de l'histoire de l'art. Il s'agit de l'analyse de la place des textes dans l'histoire de l'art : textes qui accompagnent la création (devis, marchés, inventaires...), textes qui témoignent de la réception (critique d'art, éloges, ...), *Ekphrasis*, etc.

EC 22 VHH822A - **Sources visuelles et orales**. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Intervenants : Thomas Flum, Jean-Loup Korzilius

Dans ces cours et TD, on insiste sur l'identification, la connaissance et l'analyse des différents types de sources visuelles (œuvres d'art comme sources et comme moyen d'explication d'autres œuvres) et orales (témoignages, entretiens, interviews enregistrées, etc.) dans les champs thématiques principaux de l'histoire de l'art.

UE 3 VHH8U3 - Séminaire de recherche (commun avec le parcours SPC).

6 ECTS (12 CM + 12 TD). Responsable : Edmond Dziembowski

15/01 (3) : Loïc Laizet (Université de Bourgogne-Franche Comté / ISTA) *La navigation antique dans l'océan Indien (I^{er} s. av. J.-C.-VI^e s. ap. J.-C.)*.

22/01 (4) : Patrick Boucheron (Collège de France) *La trace et l'aura. Vies posthumes d'Ambroise de Milan (IV^e-XVI^e siècles)*.

29/01 (5) : Antoine Follain (Université de Strasbourg) *Juges de fer et mauvaises gens. Les procès lorrains aux XVI^e et XVII^e siècles*.

5/02 (6) : Arnaud Timbert (Université de Picardie) *Le chantier de restauration et l'interprétation de l'architecture des XII^e et XIII^e siècles : Les chemins d'une histoire régressive*.

12/02 (7) : Pauline Valade (Université Bordeaux Montaigne) *Réjouissances monarchiques et joie publique à Paris au XVIII^e siècle*.

19/02 (8) : Sylvain Parent (ENS Lyon) *La tyrannie et ses usages au XIV^e siècle*.

4/03 (10) : Maria-Paola Castiglioni (Université de Grenoble Alpes) *Corinthe entre terre et mer: organisation politique et enjeux commerciaux à l'époque archaïque*.

11/03 (11) : Camille Desenclos (Université de Haute-Alsace) *La diplomatie française dans le Saint-Empire : une diplomatie unique? (Années 1580-Années 1620)*.

18/03 (12) : Dora D'Auria (Université Paris Nanterre) *Les modes d'habiter à Pompéi aux III^e et II^e siècles av. J. C.*

25/03 (13) : Guy Labarre (Université de Bourgogne-Franche Comté / ISTA) *Quoi de neuf sur le culte du dieu lunaire Men en Lydie à l'époque gréco-romaine ?*

1/04 (14) : Olivier Wiewiorka (ENS Cachan) *Une histoire européenne de la résistance*.

8/04 (15) : Servin Bergeret (École des Beaux-Arts de Beaune) *Un musée comme atelier temporaire de création : Virginie Marnat-Leempoels au Musée Magnin pour l'exposition Étrange Visage – Portraits et figures de la collection Magnin (7 juin au 7 octobre 2012).*

UE 4 Au choix entre UE 4a et UE 4b

Responsable : Thomas Flum

Intervenants : Catherine Chédeau, Thomas Flum, Jean-Loup Korzilius, Sophie Montel
Il s'agit d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet de recherche ou professionnel en deux phases : présentation orale en cours de semestre (février-mars) devant l'équipe pédagogique ou stage puis rédaction et soutenance d'un mémoire ou rapport de stage écrit en mai-juin.

UE 4a VHH8U4A - Atelier de projet de recherche. 6 ECTS (12 TD).

Cette UE se divise en 2 EC de 3 ECTS :

EC41a VHH841A - Rapport d'étape à mi-parcours

Présentation orale en cours de semestre d'un rapport d'étape (février-mars) devant l'équipe pédagogique. L'étudiant doit montrer sa capacité à construire un rapport intermédiaire des recherches en cours ainsi qu'à le présenter sous une forme synthétique à l'oral dans un temps limité avec des supports écrits et visuels.

EC42a VHH842A - Soutenance du mémoire de recherche

Remise sous forme écrite d'un rapport d'étape et présentation orale devant un jury composé d'au moins deux personnes. Le rapport d'étape doit montrer que l'étudiant connaît et maîtrise les exigences structurelles et formelles de la construction d'une recherche en histoire de l'art, qu'il sait définir les objectifs d'une recherche, de sa problématique et qu'il sait construire un plan.

OU

UE 4b VHH8U4S - Stage et rapport de stage. 6 ECTS (12 TD).

Cette UE se divise en 2 EC :

EC41a VHH841S - Stage

Stage long de 1 à 3 mois (ou composé de plusieurs stages courts) à caractère professionnalisant auprès d'une institution culturelle (privée ou publique) ou d'une association choisie en fonction du projet de l'étudiant.

EC42a VHH842S - Soutenance du rapport de stage

Écriture d'un mémoire comprenant un rapport de stage ainsi qu'une partie analytique et soutenance (présentation orale) devant un jury composé d'au moins deux personnes. Le rapport d'étape doit montrer que l'étudiant connaît et maîtrise les exigences structurelles et formelles de la construction d'une recherche, qu'il sait définir

des objectifs, une problématique et qu'il sait construire un plan.

UE 5 VHA8U5 - Transversal 8

Langue 3 ECTS

ET au choix entre :

EC32 VHA8E32 - **Archéologie du bâti** (commun avec le parcours ASA/ArBa). 3 ECTS.

Cours de spécialisation.

OU

EC52 VHH852H - **Droit appliqué aux sciences humaines** (commun avec le parcours SPC). 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Les cours et les TD se composent de deux volets :

1. Présenter l'essentiel des connaissances juridiques indispensables pour assurer une recherche en SHS et la communiquer : droits d'auteur et plagiat, droits de et à l'image, droit et Internet, loi de 2016 sur le numérique...
2. Montrer les articulations entre les domaines du droit et des autres SHS, qui se sont longtemps côtoyés sans toujours bien se connaître.

Il s'agit de faire acquérir les notions juridiques indispensables pour assurer une recherche en SHS et la communiquer ainsi que de permettre aux étudiants d'utiliser les sources et la documentation à bon escient du point de vue des droits et de connaître les rapports entre la science juridique et les autres SHS. L'étudiant est ainsi capable de s'entourer des garanties juridiques pour mener à bien ses recherches et leur diffusion.

UE1 VHH9U1A - Approches thématiques et problématiques actuelles de la recherche en histoire de l'art de l'Antiquité à l'époque contemporaine. 6 ECTS (24 CM + 24 TD).

Responsable : Jean-Loup Korzilius

Ce sont des cours de spécialité en liaison étroite avec les axes de recherche des laboratoires de rattachement. Il s'agit de renforcer les connaissances en histoire de l'art en lien avec la recherche en construction et de comprendre le fonctionnement de la recherche à l'université ainsi que ses objectifs. L'UE se décompose de 2 EC de 3 ECTS chacun à choisir parmi les 3 proposés. Au choix 2 EC/3

EC 11 VHH911A - Places et rôles des images en Grèce ancienne. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Intervenant : Sophie Montel

Le cours consiste en l'étude de l'exposition/perception des œuvres d'art dans l'Antiquité gréco-romaine : la place et le rôle de l'image, en particulier des statues, dans les pratiques religieuses des Grecs ainsi que l'analyse du regard du spectateur-fidèle circulant dans les sanctuaires. Il s'agit de comprendre les modalités d'installation des œuvres dans les lieux les plus en vue du monde grec et de maîtriser l'étude d'une image dans son contexte de réception afin d'assimiler l'enjeu de l'analyse spatio-temporelle au-delà des analyses stylistiques.

EC 12 VHH912A - Normes et déviations contemporaines. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Intervenant : Jean-Loup Korzilius

Le cours consiste en l'analyse des normes et déviations formelles et/ou identitaires dans l'art contemporain (XIXe et/ou XXe siècles). Il s'agit de connaître les enjeux de pouvoir et/ou de domination qui sous-tendent la création contemporaine au plan thématique et/ou plastique. L'étudiant est capable de comprendre que les pratiques artistiques peuvent être vues comme des prises de position subjectives ou observatrices des tensions propres à notre époque.

EC 22 VHA922B - Relevé, photogrammétrie et méthodes d'enregistrement (voir master ASA/ArBa).

Ce cours est consacré entièrement à la pratique des méthodes d'acquisition des données. Ainsi, sont ici enseignées les bases des relevés pierre-à-pierre, de la photographie redressée, de la photogrammétrie. Les méthodes d'enregistrement et les techniques d'acquisition sont appliquées sur des sites réels (Citadelle pour la topographie, églises et maisons médiévales de Besançon pour les relevés pierre-à-pierre et les modèles 3D).

UE 2 VHH9U2A - Approches transversales : problématiques et enjeux de la recherche en histoire de l'art médiévale et moderne. 6 ECTS (24 CM + 24 TD).

Responsable : Catherine Chédeau

Cours de spécialité en liaison étroite avec les axes de recherche des laboratoires de rattachement. Il s'agit de renforcer les connaissances en histoire de l'art en lien avec la recherche en construction et de comprendre le fonctionnement de la recherche à l'université ainsi que ses objectifs. L'UE se décompose en 2 EC de 3 ECTS chacun.

EC 21 VHH921A - Enjeux et actualités de l'histoire de l'art du Moyen Âge. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Intervenant : Thomas Flum

Recherche et réflexions actuelles en histoire de l'art du Moyen Âge : questions, objectifs et méthodes. Compétences : Connaissance des questions actuelles qui touchent l'histoire de l'art médiéval concernant aussi bien la recherche universitaire que la conservation du patrimoine architectural ou le monde des musées.

EC 22 VHH922A - Transmission et circulation des savoirs, idées et œuvres dans l'Europe moderne. 3 ECTS (12 CM + 12 TD).

Intervenant : Catherine Chédeau

Le cours consiste en l'étude de la circulation (mécanismes, réseaux, etc.) des idées, des hommes et des œuvres dans l'Europe moderne ainsi que de la transmission des savoirs. Il s'agit de l'analyse de cas précis. L'objectif est de faire comprendre et de faire percevoir les pratiques artistiques de l'époque moderne en Europe dans leur globalité (formes, intentions, perceptions). L'étudiant est capable de transposer les réflexions et méthodes employées à d'autres domaines et périodes historiques.

UE 3 VHH9U3 - Séminaire de recherche (commun avec le parcours SPC).

6 ECTS (12 CM + 12 TD) :

Voir programme du semestre 7.

UE 4 VHH9U4S - Stage obligatoire.

Responsable : Sophie Montel

Stage de 15 jours minimum à caractère professionnalisant auprès d'une institution culturelle (publique ou privée) ou d'une association choisie en fonction du projet de l'étudiant. Ou poursuite du projet de M1 : stages d'une durée variable en fonction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

UE 5 VHH9U5 - Transversal 9

Langues 3 ECTS ET EC 52 VHH952 - Entretiens professionnels et communication de la recherche (commun avec le parcours SPC). 3 ECTS (10 CM+10 TD).

Responsable: Jean-Paul Barrière. Intervenants : Jean-Paul Barrière, Elisabeth Schmit
Le cours, à visées pratiques et opérationnelles, a pour objectif d'entraîner les étudiants de master à communiquer les résultats de leurs recherches sous toutes les formes et en fonction des buts et du public concernés. Sont présentées les formes que peut prendre la restitution de la recherche à la communauté scientifique (articles de revues, exposés, communications, séminaires, tables rondes), ainsi que la structuration des éléments d'information à fournir pour la valoriser (résumés, mots clés, métadonnées...). L'enseignement s'appuie, à partir de l'expérience de recherche des étudiants, sur l'analyse active des différentes situations de communication, écrite ou orale, et des types de supports utilisables (présentations numériques écrites ou AV, posters, visioconférences, etc.).

MASTER 2 SEMESTRE 10

UE 1 VHH0U1A - Préparation du mémoire de recherche ou du rapport de stage.

6 ECTS (24 TD). Responsable : Thomas Flum

Intervenants : Catherine Chédeau, Thomas Flum, Jean-Loup Korzilius, Sophie Montel
Dans cette UE, il s'agit de la préparation (plan et structure), de l'écriture et de la présentation orale d'une partie du mémoire de recherche ou du stage sous le contrôle du directeur de mémoire et de l'équipe pédagogique sous la forme de journées d'oraux, d'ateliers d'écriture et/ou de rendez-vous individuels.

EC11 VHH011A - **Préparation du mémoire de recherche**

OU EC12 VHH012A - **Préparation du rapport de stage**

UE 2 VHH0U2A - Soutenance du mémoire de recherche ou du rapport de stage.

18 ECTS. Responsable : Thomas Flum

Intervenants : Catherine Chédeau, Thomas Flum, Jean-Loup Korzilius, Sophie Montel
Il s'agit de la rédaction d'un texte long (100 à 300 pages) et de la présentation orale des résultats du travail effectué. Le mémoire ou le rapport de stage est la phase finale du cursus de master.

EC21 VHH021A - **Soutenance du mémoire de recherche**

OU EC22 VHH022A - **Soutenance du rapport de stage**

UE 3 VHH0U3 - Séminaire de recherche (commun au parcours SPC).

6 ECTS (12 CM + 12 TD). Voir programme du semestre 8.

CONVENTION DE STAGE

La procédure pour établir une convention se déroule en plusieurs étapes :

1. L'étudiant remplit la fiche de pré-convention disponible en ligne sur le site slhs.univ-fcomte.fr. Il doit ensuite déposer cette fiche dans la boîte aux lettres **B5 sur le site de Mégevand** (dans la salle des boîtes aux lettres vers l'accueil).
2. La convention est alors établie à partir de la pré-convention, par le service spécialisé puis transmise à la scolarité. La scolarité se charge de contacter l'étudiant pour qu'il vienne récupérer sa convention.
3. Toutes les signatures doivent être récoltées **par l'étudiant avant le début du stage** (sauf la signature du Doyen qui est de la responsabilité de la scolarité) afin de valider la convention.
4. Une fois toutes les signatures récoltées par l'étudiant, celui-ci transmet la convention à la scolarité pour faire valider son droit au stage. La scolarité fait signer la convention par le doyen. La convention de stage est alors complète. Deux exemplaires sont retournés à l'étudiant (un pour lui, un pour l'organisme d'accueil du stage).
5. L'étudiant peut commencer son stage.

ATTENTION, VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SUIVANTES :

L'étudiant n'a pas le droit de commencer son stage si la convention n'est pas signée par toutes les parties ni transmise à la scolarité avant le premier jour de son stage :

Conformément aux dispositions de l'article L. 124-1 du code de l'éducation, tout stage universitaire doit obligatoirement faire « *l'objet d'une convention entre le stagiaire, l'organisme d'accueil et l'établissement d'enseignement, dont les mentions obligatoires sont déterminées par décret* ». En l'absence de signature de la convention par l'ensemble des parties avant le début du stage, le stage est dépourvu d'existence juridique et peut ne pas être pris en compte par l'administration.

En tout état de cause, l'établissement d'une convention de stage est primordial à de nombreux égards :

- Celle-ci constitue tout d'abord le document auquel les parties doivent se référer lorsque le stage soulève des difficultés.
- La convention de stage revêt une importance fondamentale pour le stagiaire puisqu'elle lui confère de nombreux droits et permet d'assurer sa couverture en cas d'accident.
- Faute de sa signature par l'ensemble des parties, le versement de l'éventuelle gratification est également susceptible d'être largement différé, voire impossible suivant la nature de l'organisme d'accueil.
- La convention est également primordiale pour l'organisme d'accueil dans la mesure où en l'absence de sa signature, le stage pourrait être regardé comme du travail déguisé.

Ainsi, pour l'ensemble de ces motifs, le service de scolarité doit veiller avec une attention particulière à ce qu'une convention soit bien signée avant le début de l'exécution du stage.

LE PLAGIAT

L'équipe pédagogique souhaite attirer l'attention des étudiant(e)s sur le plagiat. Nous avons remarqué dans des copies, des dossiers, des exposés et des mémoires de M1 et de M2 des « copiés-collés » nombreux qui s'apparentent à des plagiat, c'est-à-dire à une fraude.

VOICI LES DÉFINITIONS DONNÉES PAR LE PETIT ROBERT

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. » **Plagiat** : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ». **Plagier** : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

D'un point de vue juridique, le plagiat est un délit. Article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

EN QUOI CONSISTE LE PLAGIAT ?

À s'approprier la création de quelqu'un d'autre (ouvrage, site web, article) et la présenter comme sienne ; à inclure dans son travail des extraits de textes (livres, articles, sites web) sans en mentionner la provenance ; à modifier le texte d'un auteur en remplaçant certains mots par des synonymes sans le préciser ; à traduire une partie ou l'ensemble d'un texte sans en expliquer l'origine ; à résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant de mentionner la source ; à utiliser le travail d'un autre étudiant et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord) ; à acheter un travail sur le web.

Pour éviter tout soupçon, les étudiant(e)s doivent donner les références précises de leurs sources au moyen des notes de bas de pages. C'est le seul moyen d'accréditer les réflexions et de permettre aux lecteurs de retrouver aisément la source d'information.

Tout emprunt de phrases à un auteur doit être clairement annoncé et signalé par des guillemets en cas de citation. Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. L'étudiant(e) peut faire l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline de l'université. Les sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute et vont de l'avertissement à l'exclusion durant 5 ans de tout établissement public du supérieur.

La formation est destinée en premier lieu à permettre aux étudiants de construire une réflexion personnelle, appuyée sur des connaissances et fondée sur des sources inédites ou « revisitées ». En plagiant, non seulement on se met hors la loi, mais on bafoue les règles fondamentales de toute recherche scientifique et celles de la formation.



* - REMPLACEMENT DU LUNDI 11 NOVEMBRE

- COURS
- VACANCES
- RÉUNIONS DE RENTRÉE ET INSCRIPTION DANS LES GROUPES
- EXAMENS
- JOURS

| AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|
| 1 J | 1 D | 1 M | 1 V | 1 D | 1 M | 1 D | 1 D | 1 M | 1 V | 1 L | 1 M |
| 2 V | 2 L | 2 M | 2 S | 2 L | 2 V | 2 L | 2 L | 2 V | 2 S | 2 M | 2 M |
| 3 S | 3 M | 3 J | 3 D | 3 M | 3 V | 3 L | 3 M | 3 V | 3 D | 3 M | 3 V |
| 4 D | 4 M | 4 V | 4 L | 4 M | 4 S | 4 M | 4 M | 4 S | 4 L | 4 J | 4 S |
| 5 L | 5 J | 5 S | 5 M | 5 J | 5 D | 5 M | 5 J | 5 D | 5 M | 5 V | 5 D |
| 6 M | 6 V | 6 D | 6 M | 6 V | 6 L | 6 V | 6 L | 6 L | 6 M | 6 S | 6 L |
| 7 M | 7 S | 7 L | 7 J | 7 S | 7 M | 7 V | 7 S | 7 M | 7 J | 7 D | 7 M |
| 8 J | 8 D | 8 M | 8 V | 8 D | 8 M | 8 S | 8 D | 8 M | 8 V | 8 L | 8 M |
| 9 V | 9 L | 9 M | 9 S | 9 L * | 9 J | 9 D | 9 L | 9 J | 9 S | 9 M | 9 J |
| 10 S | 10 M | 10 J | 10 D | 10 M | 10 V | 10 L | 10 M | 10 V | 10 D | 10 M | 10 V |
| 11 D | 11 M | 11 V | 11 L | 11 M | 11 S | 11 M | 11 M | 11 S | 11 L | 11 J | 11 V |
| 12 L | 12 J | 12 S | 12 M | 12 J | 12 D | 12 M | 12 J | 12 D | 12 M | 12 V | 12 D |
| 13 M | 13 V | 13 D | 13 M | 13 V | 13 L | 13 J | 13 V | 13 L | 13 M | 13 S | 13 L |
| 14 M | 14 S | 14 L | 14 J | 14 S | 14 M | 14 V | 14 S | 14 M | 14 J | 14 D | 14 M |
| 15 J | 15 D | 15 M | 15 V | 15 D | 15 M | 15 S | 15 D | 15 M | 15 V | 15 L | 15 M |
| 16 V | 16 L | 16 M | 16 S | 16 L | 16 J | 16 D | 16 L | 16 J | 16 S | 16 M | 16 J |
| 17 S | 17 M | 17 J | 17 D | 17 M | 17 V | 17 L | 17 M | 17 V | 17 D | 17 M | 17 V |
| 18 D | 18 M | 18 V | 18 L | 18 S | 18 S | 18 M | 18 M | 18 S | 18 L | 18 J | 18 S |
| 19 L | 19 J | 19 S | 19 M | 19 J | 19 D | 19 M | 19 J | 19 D | 19 M | 19 V | 19 D |
| 20 M | 20 V | 20 D | 20 M | 20 V | 20 L | 20 J | 20 V | 20 L | 20 M | 20 S | 20 L |
| 21 M | 21 S | 21 L | 21 J | 21 S | 21 M | 21 V | 21 S | 21 M | 21 J | 21 D | 21 M |
| 22 J | 22 D | 22 M | 22 V | 22 D | 22 M | 22 S | 22 D | 22 M | 22 V | 22 L | 22 M |
| 23 V | 23 L | 23 M | 23 S | 23 L | 23 J | 23 D | 23 D | 23 J | 23 S | 23 M | 23 J |
| 24 S | 24 M | 24 J | 24 D | 24 M | 24 V | 24 L | 24 M | 24 V | 24 D | 24 M | 24 V |
| 25 D | 25 M | 25 V | 25 L | 25 M | 25 S | 25 M | 25 M | 25 S | 25 L | 25 J | 25 S |
| 26 L | 26 J | 26 S | 26 M | 26 J | 26 D | 26 M | 26 J | 26 D | 26 M | 26 V | 26 D |
| 27 M | 27 V | 27 D | 27 L | 27 S | 27 L | 27 J | 27 S | 27 L | 27 M | 27 L | 31 |
| 28 M | 28 S | 28 L | 28 J | 28 S | 28 M | 28 J | 28 V | 28 M | 28 J | 28 D | 28 M |
| 29 J | 29 D | 29 M | 29 V | 29 D | 29 M | 29 S | 29 D | 29 M | 29 V | 29 L | 29 M |
| 30 V | 30 L | 30 M | 30 S | 30 L | 30 J | 30 S | 30 L | 30 J | 30 S | 30 M | 30 J |
| 31 S | | 31 J | | 31 M | 31 V | | 31 M | | 31 D | | 31 V |